

26-7-EB.


A-TECH

Société à responsabilité limitée
Au capital de 50 000 euros
Siège social : Zone Industrielle du Malambas
57280 HAUCONCOURT
750 787 681 RCS METZ

2123435.

20333583

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DES ASSOCIÉS

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 JUIN 2019

EXTRAIT – AFFECTATION DU RÉSULTAT

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 263 888,85 euros de la manière suivante :

Section 1 – Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 263 888,85 euros

Section 2 – Affectation

- A titre de dividendes : 130 000,00 euros

- Au poste « Autres Réserves » : 133 888,85 euros

Soit un dividende brut de 2,6 euros par part sociale. L'assemblée générale décide que ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour en la totalité. L'assemblée générale décide que le montant des dividendes bruts revenant aux associés eu égard aux nombres de parts sociales qu'ils détiennent dans la société s'élève à :

1° SAS STRADEST PARTICIPATIONS

Pour les 40 000 parts sociales qu'elle détient en pleine propriété : 104 000 euros

2° KARP-KNEIP-PARTICIPATIONS SA

Pour les 10 000 parts sociales qu'elle détient en pleine propriété : 26 000 euros

L'assemblée générale prend acte que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligibles à la réfaction de 40 %, s'élève à 130 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Section 3 – Rappel des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices

L'assemblée générale prend acte de ce qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au cours des trois précédents exercices.

Section 4 - Capitaux propres

Compte-tenu de l'affectation du résultat proposée, l'Assemblée Générale prend acte que les capitaux propres, pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2019 sont désormais de :

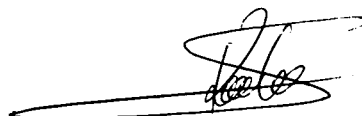
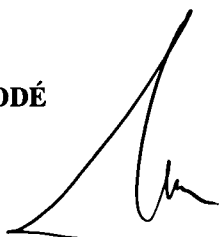
Capital social :	50 000,00 €
Réserve légale :	5 000,00 €
Autres Réserves :	669 831,43 €
Total des Capitaux propres :	724 831,43 €

COPIE CERTIFIE CONFORME

Les cogérants,

Monsieur Michel RODÉ

Monsieur Julien RODÉ





BATT AUDIT

Commissariat aux Comptes

2013 3583

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018

S.A.R.L. A-TECH

Société à Responsabilité Limitée au capital de 50.000 €

Zone Industrielle du Malambas
57280 HAUCONCOURT

RCS METZ 750 787 681

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

S.A.R.L. A-TECH

Zone Industrielle du Malambas
57280 HAUCONCOURT

Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A-TECH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Créances clients :

Les créances clients dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2018 s'établit à 2 344 885 euros sont valorisées à leur valeur nominale et dépréciées sur la base de leur valeur d'inventaire, selon les modalités décrites au paragraphe « Créances » des règles et méthodes comptable de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier la prise en considération du risque de non recouvrement des créances.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

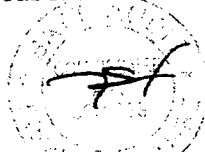
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Vandœuvre-lès-Nancy, le 16 avril 2019

BATT AUDIT
Isabelle SAGOT



Commissaire aux Comptes

A-TECH

Bilan

BATT AUDIT

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 527	1 251	276	459
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	45 482	12 216	33 266	8 908
Autres immobilisations corporelles	216 886	84 194	132 691	109 471
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	10 080		10 080	10 080
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	273 895	97 661	166 237	128 018
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 390 289	45 404	2 344 885	1 488 607
Fournisseurs débiteurs	136 918		136 918	110 986
Personnel	9 797		9 797	6 371
Etat, Impôts sur les bénéfices				15 055
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	438 124		438 124	233 178
Autres créances	36 757		36 757	854
Divers				
Disponibilités	605 837		605 837	707 697
Charges constatées d'avance	13 402		13 402	13 965
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 631 124	45 404	3 585 720	2 578 243
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 905 098	143 065	3 762 033	2 705 628

A-TECH

Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	50 000	50 000
Réserve légale	5 000	5 000
Autres réserves	535 943	464 228
Provisions pour risques	97 950	35 040
Emprunts	80 903	87 500
Découvert et concours bancaires	1 101	448
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	82 004	87 948
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	46 418	30 418
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 416 206	1 747 317
Personnel	16 000	45 586
Organismes sociaux	80 585	67 143
Etat, impôts sur les bénéfices	50 802	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	104 290	90 564
Autres dettes fiscales et sociales	9 943	4 802
Dettes fiscales et sociales	281 620	208 085
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 920	
Autres dettes	3 362	647
Produits constatés d'avance	16 721	5 221
TOTAL PASSIF	3 762 043	2 705 628

BATT AUDIT

A-TECH

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	Variation absolue (montant)	abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	6 607 913	4 600 803	2 007 110	43,63
Subventions d'exploitation	2 583	911	1 672	183,50
Autres produits	65 092	19 684	45 408	230,68
Total	6 675 588	4 621 398	2 054 190	44,45
CONSUMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	5 281 123	3 751 864	1 529 258	40,76
Total	5 281 123	3 751 864	1 529 258	40,76
MARGE SUR M/SES & MAT	1 394 465	869 534	524 932	60,37
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	29 496	15 343	14 153	92,24
Salaires et Traitements	589 693	478 184	111 508	23,32
Charges sociales	281 774	225 683	56 111	24,86
Amortissements et provisions	151 574	62 810	88 764	141,32
Autres charges	8 814	3 090	5 724	185,26
Total	1 061 350	785 090	276 260	35,19
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	333 115	84 444	248 672	294,48
Charges financières	378		378	
Résultat financier	-378		-378	
RÉSULTAT COURANT	332 737	84 444	248 293	294,03
Produits exceptionnels	23 854		23 854	
Charges exceptionnelles	778	115	663	576,52
Résultat exceptionnel	23 076	-115	23 191	NS
Impôts sur les bénéfices	91 924	12 612	79 312	628,86
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	263 889	71 717	192 172	267,96

A-TECH **Règles et méthodes comptables****BATT AUDIT**

Désignation de la société : SARL A-TECH

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 3 762 033 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 263 889 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/03/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

BATT AUDIT

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Les logiciels sont amortis sur 12 mois jusqu'au 31/12/2016 et ensuite sur la durée normale d'utilisation

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 28 510 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel -

A-TECH

Règles et méthodes comptables

CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

BATT AUDIT

A-TECH

Notes sur le bilan

BATT AUDIT

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 527			1 527
Immobilisations incorporelles	1 527			1 527
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 090	29 392		45 482
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 136	12 050		19 186
- Matériel de transport	130 679	55 711		186 389
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 503	808		11 311
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	164 407	97 961		262 368
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	10 080			10 080
Immobilisations financières	10 080			10 080
ACTIF IMMOBILISE	176 014	97 961		273 975

A-TECH

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

BATT AUDIT

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		97 961		97 961
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		97 961		97 961
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont amortis sur 12 mois

Amortissements des immobilisations

A-TECH

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 068	183		1 251
Immobilisations incorporelles	1 068	183		1 251
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 184	5 032		12 216
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 802	1 178		3 978
- Matériel de transport	28 077	43 659		71 737
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 966	514		8 480
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	46 030	50 381		96 410
ACTIF IMMOBILISE	47 098	50 564		97 661

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 035 366 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	10 080		10 080
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 390 289	2 338 048	52 241
Autres	621 596	621 596	
Capital souscrit - appelé, non versé	13 402	13 402	
Charges constatées d'avance			
Total	3 035 366	2 973 046	62 321
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Produits à recevoir	
	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	269 004
FOURN.RRR A OBTENIR	136 918
ORG.SOC.PDTS A RECEVOIR	1 248
DIVERS PDTS A RECEVOIR	12 903
Total	420 073

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	45 823	3 061	3 480	45 404
Total	45 823	3 061	3 480	45 404
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		3 061	3 480	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
CREANCES DOUTEUSES	45 404
Total	45 404

A-TECH

 Notes sur le bilan

BATT AUDIT

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 50 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de p ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
STRADEST PARTICIPATION 57280 HAUCONCOURT	80,00	40 000,00
KARP-KNEIP PARTICIPATIONS L1524 LUXEMBOURG	20,00	10 000,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Provisions

A-TECH

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	35 040	97 950	35 040		97 950
Total	35 040	97 950	35 040		97 950
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice : Exploitation Financières Exceptionnelles		97 950	35 040		

Dettes

A-TECH

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 809 252 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 101	1 101		
- à plus de 1 an à l'origine	60 903	29 154	31 749	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 416 208	2 416 208		
Dettes fiscales et sociales	261 620	261 620		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 920	2 920		
Autres dettes (**)	49 780	49 780		
Produits constatés d'avance	16 721	16 721		
Total	2 809 252	2 777 503	31 749	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	26 597			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	46 418			
(**) Dont envers les associés				

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	60 902	60 902	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	60 902	60 902	

L'emprunt HSBC (capital restant dû=60902.94€) est garanti par le nantissement du fonds

A-TECH

Notes sur le bilan

BATTAL

Charges à payer	
	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	117 008
BANQUES AGIOS COURUS	1 101
ORG.SOCIAUX CHARGES A PAYER	11 568
ETAT CHARGES A PAYER	9 943
DIVERS CHARGES A PAYER	3 362
Total	142 980

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance			
	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	13 402		
Total	13 402		

Produits constatés d'avance			
	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	16 721		
Total	16 721		

A-TECH

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Les honoraires H.T du commissaire aux comptes s'élèvent à 3250€

Charges et Produits exceptionnels

Resultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	778	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		23 854
TOTAL	778	23 854

A-TECH

Autres Informations
Engagements financiers

BATT AUDIT

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	425 065
Engagements de crédit-bail immobilier	
INTERETS A ECHOIR SUR EMPRUNT	330
Autres engagements donnés	330
Total	425 395
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

Credit Bail

A-TECH

Autres informations

	Terrains	Constructio	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				779 460	779 460
Cumul exercices antérieurs				204 940	204 940
Dotations de l'exercice				128 811	128 811
Amortissements				333 751	333 751
Cumul exercices antérieurs				216 448	216 448
Exercice				160 328	160 328
Redevances payées				376 776	376 776
A un an au plus				154 668	154 668
A plus d'un an et cinq ans au plus				262 583	262 583
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				417 251	417 251
A un an au plus				1 352	1 352
A plus d'un an et cinq ans au plus				6 463	6 463
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				7 815	7 815
Montant pris en charge dans l'exercice				182 830	182 830

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de reconstitution du fonds de roulement.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

2183353

Désignation de l'entreprise SARL A-TECH Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise ZI du MALAMBAS 57280 HAUCONCOURT Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 7 5 0 7 8 7 6 8 1 0 0 0 1 4 Néant ☐ *

Exercice N clos le, -
31/12/2018

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	1 250 276
		Fonds commercial (1) AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	12 216 33 265
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	84 194 132 691
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
		Autres titres immobilisés BD	BE	
		Prêts BF	BG	
		Autres immobilisations financières* BH	BI	10 080 10 080
TOTAL (II) BJ		273 974 BK	97 661	176 313
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	45 403 2 344 884
		Autres créances (3) BZ	CA	621 595 621 595
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) : CD	CE	
		Disponibilités CF	CG	605 837 605 837
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	13 402 13 402
TOTAL (III) CJ		3 631 123 CK	45 403	3 585 720
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
Primes de remboursement des obligations (V) CM				
Ecart de conversion actif* (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		3 905 098	1A 143 064	3 762 033
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP		(3) Part à plus d'un an CR
Clause de réserve de propriété :*		Stocks :		Créances :

CERTIFIÉ
SINCÈRE ET CONFORME

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A-TECH		Néant ☐ *		
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000 ...)			DA	50 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	5 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	535 942	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	263 888	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	854 831	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	97 950	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	97 950	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	62 003	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	46 417	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 416 207	
	Dettes fiscales et sociales			DY	261 620	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	2 919	
	Autres dettes			EA	3 361	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	16 721	
TOTAL (IV)			EC	2 809 251		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 762 033		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 777 503
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	1 101	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A-TECH						Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	6 606 183	FH	1 730	FI	6 607 913
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	6 606 183	FK	1 730	FL	6 607 913
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	2 583
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	64 895
	Autres produits (1) (11)					FQ	196
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	5 281 122
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	29 495
	Salaires et traitements*					FY	589 692
	Charges sociales (10)					FZ	281 773
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	50 563
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	3 060
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	97 950	
	Autres charges (12)				GE	8 813	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	333 115
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	378
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	378
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(378)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	332 736

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL A-TECH		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	23 854	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	23 854	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	778	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	778	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	23 076	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	91 924	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 699 442	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	- 6 435 553	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	263 888	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	182 829
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	26 375	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
Pénalités, amendes fiscales et pénales		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
		778		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			23 854	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

 Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A-TECH

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 3 762 033 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 263 889 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/03/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Les logiciels sont amortis sur 12 mois jusqu'au 31/12/2016 et ensuite sur la durée normale d'utilisation

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 28 510 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel -

 Règles et méthodes comptables

CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

A-TECH

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 527			1 527
Immobilisations incorporelles	1 527			1 527
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 090	29 392		45 482
- Installations générales, agencements aménagement divers	7 136	12 050		19 186
- Matériel de transport	130 679	55 711		186 389
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 503	808		11 311
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	164 407	97 961		262 368
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	10 080			10 080
Immobilisations financières	10 080			10 080
ACTIF IMMOBILISE	176 014	97 961		273 975

A-TECH

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		97 961		97 961
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		97 961		97 961
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont amortis sur 12 mois

Amortissements des immobilisations

A-TECH

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 068	183		1 251
Immobilisations incorporelles	1 068	183		1-251
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 164	5 032		12 216
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 802	1 176		3 978
- Matériel de transport	28 077	43 659		71 737
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 966	514		8 480
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	46 030	50 381		96 410
ACTIF IMMOBILISE	47 098	50 564		97 661

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 035 366 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	10 080		10 080
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 390 289	2 338 048	52 241
Autres	621 596	621 596	
Capital souscrit - appelé, non versé	13 402	13 402	
Charges constatées d'avance			
Total	3 035 366	2 973 046	62 321
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

A-TECH

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	269 004
FOURN.RRR A OBTENIR	136 918
ORG.SOC.PDTS A RECEVOIR	1 248
DIVERS PDTS A RECEVOIR	12 903
Total	420 073

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	45 823	3 061	3 480	45 404
Total	45 823	3 061	3 480	45 404
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		3 061	3 480	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
CREANCES DOUTEUSES	45 404
TOTAL	45 404

A-TECH

Notes sur le bilan
Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 50 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de p ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
STRADEST PARTICIPATION 57280 HAUCONCOURT	80,00	40 000,00
KARP-KNEIP PARTICIPATIONS L1524 LUXEMBOURG	20,00	10 000,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Provisions

A-TECH

 Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	35 040	97 950	35 040		97 950
Total	35 040	97 950	35 040		97 950
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice : Exploitation Financières Exceptionnelles		97 950	35 040		

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 809 252 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 101	1 101		
- à plus de 1 an à l'origine	60 903	29 154	31 749	
Emprunts et dettes financières divers (*)(**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 416 208	2 416 208		
Dettes fiscales et sociales	261 620	261 620		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 920	2 920		
Autres dettes (**)	49 780	49 780		
Produits constatés d'avance	16 721	16 721		
Total	2 809 252	2 777 503	31 749	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	26 597			
(**) Dont envers les associés	46 418			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	60 902	60 902	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	60 902	60 902	

L'emprunt HSBC (capital restant dû=60902.94€) est garanti par le nantissement du fonds

A-TECH

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	117 006
BANQUES AGIOS COURUS	1 101
ORG.SOCIAUX CHARGES A PAYER	11 568
ETAT CHARGES A PAYER	9 943
DIVERS CHARGES A PAYER	3 362
Total	142 980

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	13 402		
Total	13 402		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	16 721		
Total	16 721		

A-TECH**Notes sur le compte de résultat****Charges et produits d'exploitation et financiers****Remunération des commissaires aux comptes**

Les honoraires H.T du commissaire aux comptes s'élèvent à 3250€

Charges et Produits exceptionnels**Résultat exceptionnel****Opérations de l'exercice**

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	778	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		23 854
TOTAL	778	23 854

A-TECH

Autres informations
Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	425 065
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>INTERETS A ECHOIR SUR EMPRUNT</i>	330
Autres engagements donnés	330
Total	425 395
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail

A-TECH

Autres informations

	Terrains	Constructio	Matériel Outillage	Autres	Total
Cumul exercices antérieurs				204 940	204 940
Dotations de l'exercice				128 811	128 811
Cumul exercices antérieurs				216 448	216 448
Exercice				160 328	160 328
A un an au plus				154 668	154 668
A plus d'un an et cinq ans au plus				262 583	262 583
A plus de cinq ans					
A un an au plus				1 352	1 352
A plus d'un an et cinq ans au plus				6 463	6 463
A plus de cinq ans					

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de reconstitution du fonds de roulement.